

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ACATIS IfK Value Renten - Catégorie de parts Y (CHF TF)

WKN / ISIN: A2H5XJ / DE000A2H5XJ7

Ce fonds est géré par la société d'investissement ACATIS Investment Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds est géré activement.

L'objectif de placement visé par le fonds consiste à obtenir une performance raisonnable mais récurrente.

Pour y parvenir, le fonds sera composé d'au moins 2/3 de titres de dette ou de créance. Ceux-ci seront sélectionnés en se fondant sur l'analyse traditionnelle des obligations. En outre, le fonds investira dans des obligations sous-évaluées en appliquant ainsi le principe basé sur la valeur (Value principle). La performance boursière historique absolue d'une obligation ne doit pas intervenir dans la décision d'investissement. La présélection des obligations s'effectue par filtrage et triage des émissions faisant partie de l'univers obligataire. Pour étoffer son portefeuille, le fonds peut investir dans des actions et autres produits assimilés à des actions jusqu'à concurrence du tiers au maximum de son actif.

L'indice de référence suivi par le fonds est le: 100% JPM GBI Global TR (CHF). L'indice de référence du fonds est déterminé par la Société et peut, le cas échéant, être changé. Toutefois, le fonds ne vise pas à reproduire son indice de référence. Le gestionnaire du portefeuille peut investir à son entière discrétion dans des titres ou secteurs qui ne sont pas couverts par l'indice de référence afin de saisir des opportunités de placement spécifiques. La stratégie d'investissement limite le degré de déviation du portefeuille-titres par rapport à l'indice de référence. Cet écart peut être important.

Le fonds peut s'engager dans des opérations ayant pour objet des produits dérivés dans un but de couverture de positions d'actif ou pour tâcher d'obtenir une plus-value plus élevée.

Dans ce contexte, la sélection des différents éléments d'actif incombe au management du fonds.

La politique d'investissement est celle mise en œuvre lors de la rédaction du présent document. Elle peut être modifiée à tout moment dans le cadre des conditions contractuelles du fonds (voir la rubrique « Conditions contractuelles particulières » dans le prospectus de vente).

Les revenus du fonds (le cas échéant de cette catégorie de parts) sont distribués, des distributions intermédiaires sont possibles.

Les investisseurs peuvent en principe demander de se faire racheter leurs parts par la société d'investissement chaque jour de bourse. Toutefois, la société d'investissement peut différer le rachat si des circonstances exceptionnelles l'exigent, en prenant en considération l'intérêt des investisseurs.

Le fonds convient aux investisseurs possédant un horizon d'investissement à moyen et à long terme.

Les parts de cette catégorie de parts ne peuvent être acquises et détenues que par des opérateurs du marché qui ne peuvent pas accepter ou percevoir des commissions courantes de vente ou de portefeuille (pour plus de détails, voir section C du prospectus de vente « Aperçu des catégories de parts »).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur repose sur des données historiques; prévoir l'évolution future n'est donc pas possible. Le classement du fonds peut changer à l'avenir et aucune garantie ne peut être donnée à cet égard. Un fonds même classé en catégorie 1 n'est pas synonyme d'un placement ne présentant absolument aucun risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 4 car le cours de ses parts est exposé à des fluctuations moyennes, et par conséquent, les opportunités de gain, mais aussi les risques de perte, peuvent être moyens.

Lorsque le fonds est classé dans une catégorie de risque, il peut arriver en raison du modèle de calcul utilisé qu'il ne soit pas tenu compte de la totalité des risques encourus. Vous trouverez des précisions à cet égard à la rubrique intitulée « Considérations sur les risques » dans le prospectus de vente. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur ce classement, mais peuvent néanmoins revêtir de l'importance pour le fonds:

- **Risque de crédit:** le fonds peut investir une partie de son actif dans des obligations d'État et d'entreprise. Les émetteurs de ces obligations peuvent, le cas échéant, devenir insolvable faisant que la valeur des obligations risque d'être en totalité ou en partie perdue.
- **Risques inhérents à l'utilisation d'instruments dérivés:** le fonds peut conformément aux objectifs définis à la rubrique « Objectifs et politique d'investissement » recourir à des opérations sur dérivés. Ce faisant, les chances accrues de gain vont de pair avec un risque de perte plus élevé. L'utilisation de dérivés aux fins de se protéger contre les pertes peut également réduire les chances du fonds d'engranger des gains.
- **Risque de dépositaire:** La garde des actifs notamment à l'étranger peut être liée au risque de perte pouvant résulter d'une insolvabilité, du non-respect de l'obligation de diligence ou d'un comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépôt.
- **Risques opérationnels:** le fonds peut être victime d'escroquerie ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes dues à des malentendus ou à des erreurs commises par le personnel de la société d'investissement ou par des tiers externes ou subir un préjudice occasionné par des événements extérieurs tels que par exemple des catastrophes naturelles.
- **Risque lié aux devises étrangères:** la devise du fonds (le cas échéant de la catégorie de parts) est différente de l'euro. Il en résulte à cet égard pour l'investisseur faisant ses calculs en euro un risque de change pouvant aller jusqu'à hauteur du montant qu'il a investi dans le fonds.

Frais ponctuels avant et après investissement:

Frais d'entrée et de sortie: 3,00% (actuellement 0,00%) / 0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année:

Frais courants: 1,04%

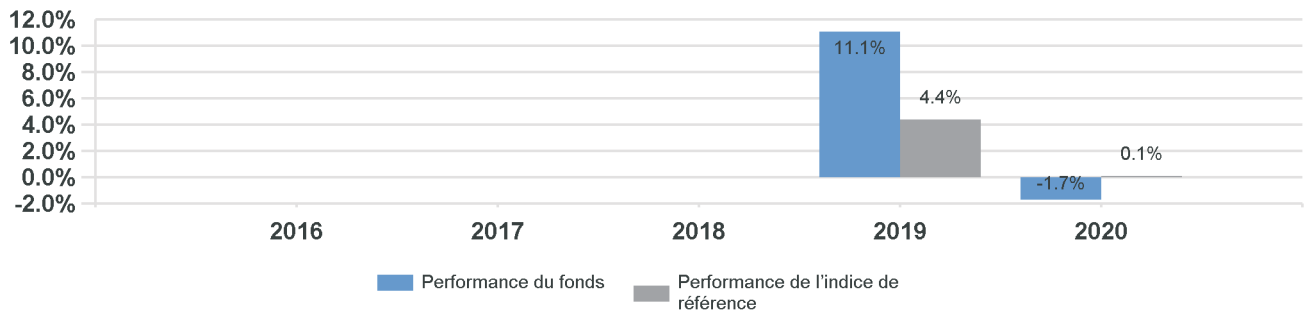
Frais pris en charge par le fonds dans certaines circonstances:

Commission de performance : jusqu'à 15% des rendements générés par le fonds au-delà de la valeur de référence (Euro Short-Term Rate (€STR) + 2,085%), au cours de la période comptable, à condition que le précédent record de la valeur liquidative à la fin des cinq périodes comptables précédentes soit également dépassé. Il s'élevait pour l'exercice écoulé à 0,01%. Pour de plus amples informations, se reporter à la rubrique intitulée «Commission de gestion et frais divers» du prospectus de vente.

Les commissions et autres frais servent à financer les frais de gestion courante et de garde de l'actif du fonds ainsi que les frais de commercialisation des parts du fonds. Ces frais réduisent les opportunités de rendement qui se présentent à l'investisseur.

Le droit d'entrée / de sortie indiqué ici est un montant maximum. Il peut être le cas échéant moins élevé. Vous pouvez interroger votre distributeur pour lui demander le taux effectif qui vous serait appliqué.

Les frais courants mentionnés ici ont été supportés au cours du dernier exercice du fonds, qui a été clôturé en septembre 2020. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas de rémunération liée à la réussite ni les frais occasionnés pour l'acquisition ou l'aliénation d'éléments d'actifs (frais de transaction). Le rapport annuel pour chaque exercice contient des précisions concernant les frais réellement comptés. Davantage d'informations sur les frais peuvent être consultées sous la rubrique « Commission de gestion et frais divers » du prospectus de vente.



Les performances du passé ne constituent en aucun cas une garantie concernant les performances futures.

L'ensemble des frais et des commissions, à l'exception du droit d'entrée, ont été déduits lors du calcul.

Le fonds a été lancé le 15.12.2008. Cette catégorie de parts a été lancée le 07.06.2018.

La performance historique a été calculée en CHF.

Hauck & Aufhäuser Privatbankiers AG est la banque dépositaire du fonds.

Le prospectus de vente* et les rapports annuels* peuvent être demandés gratuitement auprès d'ACATIS Investment Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH, mainBuilding - Taunusanlage 18, 60325 Francfort-sur-le-Main. Vous trouverez les prix actuels des parts ainsi que des informations complémentaires sur le fonds et le cas échéant sur les autres catégories de parts du fonds sur notre site internet à l'adresse <https://acatis.de>. (*Disponible en anglais et en allemand.)

Le fonds est soumis à loi allemande régissant les impôts sur les investissements. Cela peut avoir un impact sur la façon dont vous serez imposé en rapport avec vos revenus provenant du fonds.

La responsabilité de la société d'investissement ACATIS Investment Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en Allemagne et réglementé par l'Office fédéral allemand de surveillance du secteur financier (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht - BaFin).

JPM GBI Global® est une marque déposée de JPMorgan Chase & Co et EONIA® est une marque déposée de European Money Markets Institute a.i.s.b.l. – „EMMI“.

Les informations sur la politique de rémunération actuelle de l'entreprise sont publiées sur Internet à l'adresse suivante: <https://www.acatis.de>. Vous y trouverez notamment une description des méthodes de calcul des rémunérations et indemnités pour des catégories spécifiques de salariés ainsi que la mention des personnes responsables de la distribution y compris les membres du comité de rémunération. Sur demande, l'entreprise mettra gratuitement à disposition ces informations sur support papier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01.10.2021.